CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTES-ALPES

COURRIER REÇU LE
0/CC
02 MAI 2023 C/SF
MAIRIE DE
VILLARD ST PANCRACE

Monsieur Sébastien FINE
Mairie de VILLARD ST PANCRACE
9, rue des Ecoles
05100 VILLARD SAINT PANCRACE

Objet :
Avis MS n°2
PLU

Réf. : EL/LG/AD/JM

Gap, le 27 AVR. 2023

Dossier suivi par :
Jocelyn MATHIEU

POLE POLITIQUE PUBLIQUE
ET REGLEMENTATIONS

Monsieur le Maire,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance du projet de modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme de votre commune.

Après analyse des modifications présentées, la Chambre d'Agriculture émet un **avis favorable** à votre projet portant uniquement sur l'adaptation de l'OPA de la Cure sur la zone existante 1AUb permettant ainsi sa réalisation.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire,** l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Eric LIONS

Siège Social
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 92 52 53 00
Fax : 04 92 52 53 09
E-mail : chambre05@
hautes-alpes.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 180 500 027 000 16
APE 9411 Z